

AVIS DE TRAVAUX

La campagne 2022 des travaux d'entretien des cours d'eau sur la commune de Lapalud se déroulera du 7 septembre au 7 décembre 2022, conformément à l'arrêté préfectoral portant déclaration d'intérêt général (DIG) les travaux situés sur le territoire de la Communauté de communes Rhône Lez Provence.

Les cours d'eau concernés sont :

- Le Lauzon (ouest canal DM)
- La Tamarisse sanglas
- Le Béal des Barrinques
- La Mayrette
- Le Rialet "canal du Moulin"
- La Boucharde
- La Girarde (rive droite)

Bollène, le 6 septembre 2022

Juan GARCIA
Vice-Président de la GEMAPI

